



Gonesse, le 11 février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE DE M. JEAN-PIERRE BLAZY

*Maire de Gonesse
Président de Ville et Aéroport*

Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle

Jean-Pierre Blazy s'inquiète du niveau de trafic enregistré sur la plate-forme en 2019 avec plus de 500 000 mouvements et s'oppose à la réalisation du Terminal 4 tel qu'il est défini et en l'absence de toutes mesures favorables au territoire

Jean-Pierre Blazy s'inquiète du chiffre publié sur le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire qui fait état du trafic 2019 de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle : le cap des 500.000 mouvements d'avions par an est franchi avec 505.380 mouvements, soit 76,2 millions de passagers. C'est 3,3% de mouvements en plus par rapport à 2018, situation inédite dans le cadre du développement de cette infrastructure.

Il en tire un premier enseignement : **l'augmentation du taux d'emport moyen a atteint une limite opérationnelle et les courbes du trafic exprimé en passagers et en mouvements vont redevenir parallèles.**

Par ailleurs, il rappelle qu'au moment où la décision sur l'extension de l'aéroport a été prise en 1997 avec la création d'un deuxième doublet de pistes le plan d'accompagnement fixait un certain nombre d'engagements au premier rang desquels figurait **le plafond opérationnel de 55 millions de passagers par an et la prévision équivalente exprimée en mouvements d'avion (atterrissage ou décollage) soit 495.000 mouvements.**

Ce plafond est aujourd'hui dépassé alors qu'Aéroports de Paris projette la réalisation d'un nouveau Terminal 4 qui fera exploser la croissance du trafic de l'aéroport avec 500 mouvements supplémentaires par jour (+38% par rapport à la situation actuelle), soit 40 millions de passagers annuels à lui seul. De plus, le gouvernement s'apprête à privatiser Aéroports de Paris (Art.49 de la loi PACTE) puisqu'il constatera le 12 mars prochain le nombre insuffisant de soutiens au Référendum d'Initiative Partagée (RIP) contre la privatisation d'ADP. En effet, le conseil constitutionnel vient d'annoncer le chiffre de 1.027.945 soutiens au dernier pointage alors qu'il en faudrait 4.700.000 pour déclencher le RIP.

Dès lors, **Jean-Pierre Blazy interpelle le gouvernement et souhaite que l'État fasse preuve de volontarisme sur ce dossier.** Le volontarisme, c'est un Etat stratège et régulateur dans le secteur aérien, c'est une régulation à mettre en œuvre tant sur le plan économique qu'environnemental. **Il s'étonne qu'après un an de concertation sur le projet de T4 aucune discussion sérieuse n'ait été engagée à ce jour avec les élus du territoire qui demandent depuis le début des compensations territoriales.**

Jean-Pierre Blazy les rappelle : protéger les populations riveraines des effets sanitaires du bruit aérien et de la pollution atmosphérique, réduire fortement les vols de nuit pour garantir le droit au sommeil des riverains, accélérer et mieux financer l'aide à l'insonorisation, mettre en place un observatoire des valeurs immobilières afin de répondre au risque de dévalorisation des logements en zone de bruit, définir un plafond de trafic exprimé sur la base du nombre de mouvements annuels au nom de la sécurité aérienne, favoriser l'accès aux emplois de la plate-forme aux populations riveraines, relever le défi de la formation par la mise en place d'une offre globale et cohérente sur les métiers aéroportuaires, notamment en direction des jeunes.

En l'absence de négociation engagée par le gouvernement Jean-Pierre Blazy s'oppose à la réalisation du projet de Terminal 4 de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle tel qu'il est défini et en l'absence de toutes mesures favorables au territoire. Il indique qu'une motion sur ce sujet a été votée à l'unanimité hier soir par le conseil municipal de Gonesse.

Contact presse

Romain Eskenazi, Directeur de cabinet
06.85.05.72.66
reskenazi@mairie-gonesse.fr

Julien Delannay, Chargé de mission
06.29.14.27.09
contact@villeaeroport.fr